

sans cercueil et sans aucun objet, semblent être celles des lépreux qui avaient été recueillis dans la maladrerie, dont le nom seul était conservé.

M. Méresse entretient la Société du fief des Domeliers, sur lequel il a eu entre les mains une lettre royale de 1317. Il étudie d'abord l'emplacement de ce fief dans la ville de Compiègne, près de la rue qui porte ce nom, et en rappelle les différentes mentions, dont la plus ancienne se trouve dans un acte de 1245, concernant la maison de Polart le Flamant, tisseur, située *in vico de Doumeliers*. Recherchant ensuite l'étymologie du nom de Domeliers que l'on retrouve dans deux communes de l'Oise, il en rapproche ceux de Dompierre, Domfront, etc.

---